

COMMUNE DE SCHAERBEEK
Urbanisme et Environnement
Hôtel communal
Place Colignon, 2
1030 BRUXELLES

V/Réf : B/290/64/SM/MC
N/Réf. : AVL/ah/SBK-2.169/S432
Annexe : 1 dossier comprenant des documents A3

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

Objet : SCHAERBEEK. Avenue Zénobe Gramme, 64. Demande de permis d'urbanisme pour la pose de capteurs solaires en façade avant d'un immeuble de logements en construction.

En réponse à votre courrier du 19 mars 2008 sous rubrique, réceptionné le 20 mars dernier, nous avons l'honneur de vous communiquer les **remarques** concernant l'objet susmentionné, émises par notre Assemblée en sa séance du 9 avril 2008.

En sa séance du 25 janvier 2006, la C.R.M.S. s'était prononcée favorablement sur la réalisation de l'immeuble concerné par cette demande, et dont la construction est actuellement en cours. Le dossier actuel vise l'installation de capteurs solaires ainsi que l'augmentation du nombre de velux tous prévus dans le versant avant de la toiture.

La parcelle est entièrement comprise dans la zone de protection du site classé du Moeraske. Celui-ci étant situé à l'arrière du bien, l'installation proposée n'aura pas d'impact visuel négatif sur le site. Vu la hauteur importante de l'immeuble, l'installation n'aura pas non plus un grand impact visuel sur l'espace public, ce qui serait le cas si des capteurs étaient installés sur les maisons plus basses qui sont comprises dans le même front bâti.

Si la Commission ne s'oppose donc pas au projet, elle suggère toutefois d'adapter la couverture de toiture aux modifications envisagées. Recouverts de plaques vitrées de couleur noire, les capteurs solaires dénoteront fort par rapport aux tuiles rouges qui sont prévues en toiture. Même si l'installation sera peu visible depuis l'espace public et qu'elle ne sera perceptible que depuis l'avenue Jean Jaurès (perpendiculaire à l'avenue Z. Gramme), il serait donc préférable d'opter, dans la mesure du possible, pour une couverture de toiture en tuiles noires.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. - A.A.T.L. / D.U.